Le FSC doit cesser de certifier des monocultures d'arbres à grande échelle

L'assemblée générale du Conseil de bonne gestion forestière (Forest Stewardship Council, en abrégé FSC) se tiendra au cours de ce mois à Oaxaca, Mexico, et nous souhaitons faire part à ses membres, et en particulier aux organisations sociales et environnementales, de notre inquiétude autour de la certification de plantations.

Depuis des années déjà, le WRM a mené des campagnes contre l'expansion des plantations de monocultures d'arbres; il a également documenté autant les intérêts cachés derrière leur promotion, que les profondes répercussions sociales et environnementales que ces plantations provoquent.

Dans ce contexte, la certification du FSC a aggravé le problème, en octroyant à ces plantations nuisibles -et aux entreprises auxquelles elles appartiennent- une étiquette "verte" qui fortifie leurs promoteurs et affaiblit les communautés locales et les ONGs qui s'opposent à ces monocultures.

Bien que le FSC distingue formellement les plantations des forêts en établissant un principe spécifique (le numéro 10) concernant les plantations, il contribue en fait à estomper les différences, en premier lieu parce qu'il inclut les plantations dans le mandat du FOREST (Forêt) Stewardship Council, ce qui implique qu'il s'agit là de forêts. En deuxième lieu, il assume dans le principe numéro 10 que les plantations jouent un rôle semblable à celui des forêts, alors qu'il est clair qu'il n'en est pas ainsi. Troisièmement, il affirme que les plantations doivent respecter les principes 1 à 9 -qui sont destinés à la certification de forêts véritables- ce qui efface encore une fois la différence entre forêts et plantations. Et finalement, il inclut des plantations dans la section "liste de forêts certifiées" de sa page Web: dans la section "Certification" de la page Web en espagnol figure un tableau intitulé "Lista de bosques certificados", et une colonne à l'en-tête en anglais, "Type of forest" (type de forêt) qui comprend autant des forêts que des plantations. Tout ceci montre que le FSC, malgré ce que croient beaucoup de ses membres, continue à considérer que les plantations sont un type de forêts.

Le WRM a publié abondamment d'informations et d'analyses sur l'impact des plantations et les a liées au thème de la certification, dans le but d'augmenter la conscience de cette contradiction au sein du FSC lui-même. Un bulletin du WRM a été entièrement consacré à la certification de plantations du FSC (*), incluant une analyse critique détaillée du Principe 10 (**). Nous avons également diffusé une publication qui contient du matériel pertinent à ce sujet (***). Plus récemment, nous avons mené deux études de cas sur des plantations certifiées, l'une en Thaïlande et l'autre au Brésil (voir les articles correspondants dans ce bulletin), et nous avons souligné de manière systématique les impacts des plantations sur les écosystèmes de prairie, comme dans les cas de l'Afrique du Sud et de l'Uruguay (voir les articles pertinents dans ce bulletin).

Malgré toute l'évidence à l'encontre des plantations, elles continuent d'être certifiées. A cette date, suivant l'information publiée dans la page Web du FSC, plus de 12 millions d'hectares de plantations (soit 20% de toutes les "forêts" certifiées) ont reçu l'étiquette de certification du FSC, contre 22 millions d'hectares de forêts "naturelles" certifiées (soit 38% du total). Cependant, le chiffre des plantations certifiées est encore plus élevé car il existe une troisième catégorie indéfinie ("Plantations

semi-naturelles et mixtes et forêts naturelles) qui inclut presque 25 millions d'hectares, sans indication aucune sur les étendues respectives de forêt et de plantation.

Nous savons que certains de ces problèmes font l'objet de conversations au sein du FSC, et qu'une entreprise de certification au moins a manifesté le besoin d'établir des normes claires et uniformes pour assurer l'application cohérente des principes et des critères du FSC dans le cas des plantations. Il s'agit là d'une démarche positive, mais qui reste manifestement insuffisante pour le traitement d'un problème aussi grave, qui est en train d'éroder rapidement le capital principal du FSC: sa crédibilité.

C'est pour les raisons exposées que nous exhortons les membres du FSC à ouvrir la discussion sur la certification de plantations en général, et sur le principe 10 en particulier. Le FSC a été créé dans le but de protéger les forêts, et non pour promouvoir les monocultures d'arbres à grande échelle. Le problème en lui-même est très simple: les plantations ne sont pas des forêts, et ne doivent donc pas être certifiées comme telles. Quoique la solution ne soit pas aussi simple à trouver, nous espérons vraiment que le FSC sera capable de changer de cap, et que cette assemblée générale sera le point de départ d'une nouvelle orientation.

En anglais :
(*) http://www.wrm.org.uy/actors/FSC/index.html#bulletin
(**) http://www.wrm.org.uy/bulletin/FSC/10.html
(***) http://www.wrm.org.uy/actors/FSC/book.html